

METHODE ET MAITRISE DE LA PAIE – NIVEAU 2

PROGRAMME

Rémunérer le temps de travail - *Cas Pratique*

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif
- La rémunération des Heures Complémentaires et Supplémentaires et contingents qui en découlent

Les congés payés - *Cas Pratique*

- Acquisition et décompte
- Incidence des absences sur l'acquisition
- Les congés de fractionnement
- L'indemnisation (1/10^{ème} ou maintien)

Les absences non rémunérées - *Cas Pratique*

- Valorisation de la retenue sur salaire en fonction des diverses méthodes existantes (horaires – Jours ouvrables ...)
- Impacte de ces absences

Les arrêts de travail (Maladie – Maternité – AT) - *Cas Pratique*

- Le calcul des IJSS
- Le mécanisme de la subrogation
- La garantie au net

Les cotisations - *Cas Pratique*

- Déterminer les bases de cotisation de:
 - L'URSSAF / Le Pôle Emploi
 - L'ARRCO
 - L'AGIRC (GMP ...)
 - La Prévoyance
- Calcul des plafonds en fonction de la durée de travail
- Régularisation progressive
- Déclaration des charges (URSSAF)

Allègements de charges sociales

- Réduction Fillon - *Cas Pratique*
 - Mode de calcul de l'allègement
- TEPA

Les paies particulières - *Cas Pratique*

- Les Stagiaires
- Les Apprentis
- Les Contrats de professionnalisation

Calcul d'un Solde de Tout Compte - *Cas Pratique*

- Revue de la gestion des départs les plus fréquents (Démission, Licenciement individuel, Fin de CDD ...)

OBJECTIF ET PUBLIC

- **Objectif** : Acquérir une véritable maîtrise qui vous permettra de contrôler et de garantir la paie dans sa globalité.
- **Public** : Responsables ou gestionnaires de paie ; Prestataire externe à l'entreprise tel qu'éditeur de logiciel de paie ou cabinet d'expert-comptable.

PREREQUIS

Avoir suivi "Initiation paie – Niveau 1" ou avoir une expérience minimales en paie d'un an.

LES AVANTAGES

- Des cas pratiques et des exercices ;
- Si des questions subsistent sur les thèmes évoqués pendant la formation, le consultant ayant dispensé la formation se tiendra à la disposition du stagiaire pour y répondre au plus vite.

INTERVENANTS

Nos consultants sont spécialisés en paie et ont dispensé des formations dans les plus grands groupes d'externalisation de la paie. Ils ont à leur actif plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la paie et sauront vous communiquer leur savoir de façons claire et concrète pour une mise en application rapide au sein de vos fonctions, et ce, dans une ambiance conviviale.

DUREE - PRIX

Durée : 3 jours
Formation dispensée uniquement en Intra-Entreprise –
Devis sur demande

CONTACT

FORMATIONS PAIE

7, montée des Emeries - 13580 La Fare les Oliviers
Tel : 09 50 78 95 09 - Fax : 09 55 78 95 09
E-mail : contact@formations-paie.fr
URL: <http://formations-paie.fr/>